

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00685

Numéro SIREN : 350 443 164

Nom ou dénomination : STE GENERALE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES STE DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2023 sous le numéro de dépôt 150

159

SOCIETE GENERALE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Société de commissariat aux comptes
Société par actions simplifiée au capital de 61 440 euros
Siège social : 4 rue du Docteur Baréty
06000 NICE
350 443 164 R.C.S. NICE

DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS DU 26 NOVEMBRE 2022

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022**

DEUXIEME DÉCISION

Les Associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à **46 083,44 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	46 083,44 euros
A titre de dividendes aux seuls associés de catégorie A	32 768,00 euros
Soit 128,00 euros par action	_____
Le solde	13 315,44 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élèvera ainsi à 14 735,35 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Les Associés reconnaissent avoir été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non



libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022

- éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 0 euros, et
- non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 32 768 soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

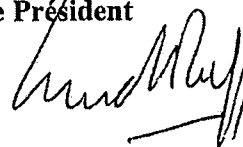
Conformément à la loi, les Associés prennent acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2019 : 51 200,00 euros, soit 100,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 51 200,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2021 : 40 000,00 euros, soit 78,125 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 40 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2022 : 32 768,00 euros, pour les actions de catégorie A soit 128,00 euros par titre dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 32 768 euros

Certifié conforme
Le Président



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	8 300	3 300	5 000	5 000				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	8 300	3 300	5 000	5 000				
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services	8 302		8 302	3 677	4 625	125.79	
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	120 287	7 973	112 314	152 562	-40 248	-26.38	
	Autres créances	12 364		12 364	6 923	5 441	78.59	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	54 482		54 482	14 169	40 314	284.53		
Charges constatées d'avance (3)	5 335		5 335	6 017	-682	-11.33		
Total III	200 770	7 973	192 797	183 348	9 449	5.15		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	209 070	11 273	197 797	188 348	9 449	5.02		

Certifié Conforme

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/06/2022 12	30/06/2021 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 61 440)	61 440	61 440		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 560	4 560		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	6 144	6 144		
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 420	1 377	43	3.09
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	46 083	53 803	-7 719	-14.35
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	119 647	127 324	-7 677	-6.03	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	183	89	94	106.77
	Emprunts et dettes financières diverses	17 632		17 632	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 696	23 564	4 132	17.54
	Dettes fiscales et sociales	31 333	32 567	-1 234	-3.79
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	1 305	4 804	-3 499	-72.83
	Total IV	78 150	61 024	17 126	28.06
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		197 797	188 348	9 449	5.02

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

78 150

61 024